



Les infrastructures administratives

Désignation	Numéro du bureau	Bureau
Bloc administratif		
Premier étage	Bureau 01	<ul style="list-style-type: none">- Vice décanat chargé de la post-graduation et de la recherche scientifique et des relations extérieurs- Secrétariat du Vice décanat chargé de la post-graduation et de la recherche scientifique et des relations extérieurs
	Bureau 02	<ul style="list-style-type: none">- Service des statistiques, d'information et d'orientation
	Bureau 03	<ul style="list-style-type: none">- Secrétariat du vice décanat chargé de la pédagogie et questions liées aux étudiants
	Bureau 04	<ul style="list-style-type: none">- vice décanat chargé de la pédagogie et questions liées aux étudiants
	Bureau 05	<ul style="list-style-type: none">- Service de la revue et des archives
	Bureau 06	<ul style="list-style-type: none">- Service du suivi de la formation et de post-graduation- Service du suivi des activités de recherche- Service de coopération et des relations extérieurs
	Bureau 07	<ul style="list-style-type: none">- Bureau des chefs de département adjoints chargé de la post- graduation
Deuxième étage	Bureau 01	<ul style="list-style-type: none">- Agence comptable- Secrétariat agence comptable
	Bureau 02	<ul style="list-style-type: none">- Service des moyens généraux
	Bureau 03	<ul style="list-style-type: none">- Bureau de chef de service des personnels
	Bureau 04	<ul style="list-style-type: none">- Service des personnels
	Bureau 05	<ul style="list-style-type: none">- Bureau d'informatique / magasinier
	Bureau 06	<ul style="list-style-type: none">- Service de comptabilité : section II
	Bureau 07	<ul style="list-style-type: none">- Service de budget : section I

Troisième étage	Bureau 01	- salle de réunion
	Bureau 02	- Secrétariat du décanat
	Bureau 03	- Décanat : bureau du doyen
	Bureau 04	- Bureau du président du conseil scientifique
	Bureau 05	- Secrétariat du secrétariat général
	Bureau 06	- Bureau du secrétaire général
Bloc des départements		
Premier étage	Bureau 01	- Département enseignements de base en droit - Secrétariat Département enseignements de base
	Bureau 02	- Scolarité enseignements de base
	Bureau 03	- Salle des enseignants
	Bureau 04	- Adjoint chef département enseignements de base - Secrétariat Adjoint chef département enseignements de base
	Bureau 05	- Bureau d'équipe de formation
Deuxième étage	Bureau 01	- Département du droit privé - Secrétariat Département du droit privé
	Bureau 02	- Scolarité droit public et privé
	Bureau 03	- Salle des enseignants
	Bureau 04	- Service des étudiants admis avec dettes
	Bureau 05	- Département du droit public - Secrétariat Département du droit public
Troisième étage	Bureau 01	- Département droit public des affaires - Secrétariat Département droit public des affaires
	Bureau 02	- Bureau des responsables d formation
	Bureau 03	- Scolarité droit public des affaires
	Bureau 04	- Salle des enseignants
	Bureau 05	- Service de scolarité

Les infrastructures pédagogiques

La faculté dispose des infrastructures pédagogiques suivantes :

Amphithéâtres

- (02) Amphithéâtres de capacité 300 places
- (10) Amphithéâtres de capacité 250 places

Bloc d'enseignement N° 01

- (45) petites salles de capacité (< 50 places)
- (05) grandes salles de capacité (< 100 places)
- (01) salle de soutenance

Ces infrastructures sont équipées de façon à garantir le bon déroulement des cours et TD (tableau, chaises tables, bureau d'enseignant et tableaux d'affichages)

Les infrastructures de recherche

Laboratoire de recherche

- Salle de réunion
- Salle périodique
- Salle d'équipes de recherche
- Un bureau du directeur
- Un bureau pour Ingénieur des laboratoires universitaires